



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

**Espace Niortais : Salle de diffusion destinée à la jeunesse - Avenant
au contrat passé avec
M. MILOU**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Espace Niortais : Salle de diffusion destinée à la jeunesse - Avenant au contrat passé avec M. MILOU

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Un des équipements essentiels de l'Espace Niortais sera le Centre d'Animation et d'Information Jeunesse.

La concertation et les études développées ont permis de préciser le programme de cet équipement et en particulier de confirmer l'importance d'une salle de diffusion à vocation musicale et culturelle, salle qui était envisagée dans le programme initial du concours d'architecture.

Le souci de préserver le projet de square au coeur de l'ilot Michelet et de rapprocher cette salle du futur garage a conduit le Maire à proposer l'implantation de la salle dans l'immeuble triangulaire conçu par M. MILOU, entre le garage souterrain et les étages administratifs.

Par avenant au contrat initial, il est proposé que la Ville confie à M. MILOU la conception de cette salle totalement imbriquée dans le projet de base.

Sa superficie est de 425 m² environ pour un coût de travaux envisagé à hauteur de 2,9 MF HT.

L'enveloppe prévisionnelle du coût de construction des 2 immeubles passerait de 32.300.000 F HT à 35.200.000 F HT, les honoraires de 3.727.420 F HT à 4.051.520 F HT et le taux de rémunération de 11,54 % à 11,51 %.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant au contrat de M. MILOU et autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 24 avril 1996 a donné son accord

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)